

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	13
Date de convocation		
Lundi 1 ^{er} décembre 2025		

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre à 20 heures
**Le Conseil Municipal de la commune de
LOMBEZ**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM. Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Pierre GUICHERD, Eric DAUBRIAC, Bernard ANÉ, Corinne GOMEZ, Josette ALAUX, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN.

Absents ayant donné une procuration : Marie-Thérèse CAILLE à *Jean-Pierre COT*, Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, Isabelle PATRIARCA à *Josette ALAUX*.

Absents : Martine RUIZ TAUSTE, Vanessa BUSQUET, Michaël BOUTINES.

Secrétaire de séance : Corinne GOMEZ.

Délibération n°2025-47 BIS

Objet : demande de subvention : étude restructuration locaux ancienne gendarmerie en pôle santé, au rez-de-chaussée.

La commune de LOMBEZ porte actuellement de nombreux projets. Particulièrement en termes d'équipement : une aire de jeux multi-sports et une nouvelle crèche viennent d'être livrés en 2024 et une nouvelle gendarmerie est en cours de construction.

Les travaux sont actuellement en cours et la livraison du projet est prévue fin 2026. La municipalité souhaite anticiper le déménagement de la Gendarmerie et recruter une AMO pour préciser l'aménagement futur du bâtiment : des espaces de santé/médicaux/paramédicaux en RDC et des logements à l'étage. Ce projet a été discuté avec l'ARS, à travers ce projet, les objectifs de la municipalité sont multiples :

- Améliorer l'accès aux soins pour les habitants du territoire, en renforçant la lisibilité, l'accessibilité et la centralité de l'offre médicale ;
- Créer des logements adaptés à différents publics : jeunes, jeunes couples, familles modestes, professionnels de santé, etc.
- Renforcer l'équilibre territorial en matière d'offre de santé, en complémentarité avec l'offre existante à Samatan.

La municipalité a déjà défini les grandes lignes concernant le devenir de ce bâtiment, sur la base d'un diagnostic bâtimentaire réalisé dans le cadre du Plan de Référence. Elle veut en faire un véritable pôle médical/santé en RDC avec des logements à l'étage. Le budget de travaux alloué à l'opération est de l'ordre de 850 000€ HT.

Au RDC, la municipalité tient à ce que l'évolutivité des espaces puisse accueillir une diversité de praticiens et pouvoir vivre au mieux au fil du temps. A l'étage, la municipalité souhaite créer une diversité de logements à partir de l'existant avec une vigilance sur le coût qu'engendreraient une restructuration de l'ensemble des logements. A ce stade, il est envisagé :

- 1 T4 (+/- 70m²)
- 1 T3 (+/- 60m²)
- 1 T2 (+/- 45m²)
- 2/3 studios (+/- 24m²)

Pour réaliser ce projet, la commune va recruter une équipe d'AMO, dont le CCTP est disponible en annexe, et dont les missions seront d'affiner le programme et la faisabilité du projet en concertation avec les professionnels de santé qu'il conviendra d'identifier en amont.

- **Plan de financement global prévisionnel** : 38 850 € HT

Montant	Financier	%
11 655 €	DETR 2026	30%
19 425 €	Région	50%
7 770 €	AUTOFINANCEMENT	20%

Après débat et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide :

A l'unanimité,

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

- **D'approuver** le cahier des charges de mission d'AMO programmatique pour la restructuration de l'ancienne gendarmerie de Lombez ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire a constitué le plan de financement adéquat pour le financement de cette mission ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire a sollicité l'ensemble des aides et subventions nécessaires auprès des organismes compétents (Etat, Région, Département) ;
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Maire, Jean-Pierre COT

